**Message à l’attention de Pierre BEGUERY, Julien PARAMUCCHIO et Tony ANTZOULATOS.(1)**

Bonjour à tous.

Je vous prie de trouver **en PJ** la lettre d'une habitante de Saint Vincent de Mercuze. Elle fait suite à d’autres courriers que m’ont adressés un ancien élu de Sainte-Marie d’Alloix et des citoyens du secteur.

Tous décrivent leur colère, voire leur désespoir face à ce qu’ils considèrent, à juste titre, comme une atteinte à la biodiversité et à une espèce protégée très appréciée : la chouette Chevêche.

Lors de la création d’Eurékalp, nous nous étions engagés à respecter les trois mûriers au nom de la qualité exemplaire que devait avoir ce parc d’activité et au nom du respect de l’environnement. Bien sûr, il ne s’agissait que d’un engagement moral, sans « pacte » signé. Encore une promesse que nous n’avons pas été capable d'honorer, ni la communauté de communes, ni moi-même qui pensais naïvement que l’engagement serait tenu et que ces arbres seraient épargnés.

J’assume donc cet échec ainsi que l’indifférence, voire les moqueries, que ne manqueront pas de provoquer ces remarques sur un sujet qui doit sembler bien "futile" à vos yeux. Je devine que cette réflexion n’aura aucun effet sur la pensée unique de développement du Grésivaudan qui emporte tout sur son passage. J'espère seulement que vous prendrez la peine de lire le courrier-joint à ce commentaire.

Eurékalp et ses 3 mûriers séculaires auraient pu être un très bel exemple de développement respectueux de la nature et de sa biodiversité.

Un rendez-vous raté auquel, croyez-le bien, beaucoup de citoyens sont sensibles et que certains n’oublieront pas.

Cordialement.

Philippe Baudain

(1) *personnes en charge du dossier à la communauté de commune*